

Montpellier, 21 janvier 2011

LE MEPRIS DE L'ENVIRONNEMENT

A propos des gaz de schistes

Des permis de prospection de gaz de schistes ont été accordés en France pour l'exploitation du méthane piégé dans des roches sédimentaires. Ces ressources sont potentiellement énormes. A titre d'exemple l'exploitation des gisements aux États-Unis a diminué de moitié la dépendance énergétique en gaz de ce pays en deux ans seulement, de 2007 à 2009.

Les technologies utilisées ne peuvent totalement exclure les fuites de méthane (un gaz à effet de serre, vingt fois plus redoutable que le CO₂) pas plus que le gaspillage de très grandes quantités d'eau sous pression utilisée pour fractionner les roches et libérer le gaz ou le risque d'empoisonnement de la nappe phréatique par les acides utilisés pour éviter le colmatage des brèches ouvertes dans la roche.

Des permis de prospection ont été accordés à des industriels dans plusieurs régions. Si les profils sismiques établis par les géologues permettent de suspecter la présence de méthane, ils ne donnent aucune indication quant à la quantité de gaz présent dans la roche. En outre, le rendement de tels forages est limité à l'extraction de 20% du gaz piégé dans le sous-sol.

Je mets en garde contre l'exploitation d'énergies fossiles nouvelles dont on maîtrise mal les effets dévastateurs sur l'environnement des technologies utilisées. Cela vaut pour les gaz de schistes mais aussi pour le méthane piégé dans les sédiments des plateaux continentaux sur lesquels lorgnent toutes les sociétés pétrolières.

Au-delà des incertitudes liées directement à l'exploitation de ces ressources et des dommages environnementaux inévitables qu'elles entraîneront, je relève que chaque euro et chaque dollar investi par les majors de l'industrie dans cette fuite en-avant énergétique ne sera pas consacré aux énergies renouvelables. Et cela, c'est très grave pour l'avenir.

Yves PIETRASANTA